
DEMANDE DE PRELEVEMENT

J'autorise le créancier désigné ci-dessous à faire prélever, en sa faveur, auprès de l'Etablissement teneur de mon compte, les sommes dont je lui serai redevable au titre de règlement de factures.

N° NATIONAL D'EMETTEUR

546560

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier.

NOM, PRENOMS ET ADRESSE DU CLIENT

ETABLISSEMENT BANCAIRE DU CLIENT

COMPTE A DEBITER

Codes		N° de compte	Clé R.I.B.
Etablissement	Guichet		

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER

DATE DE PRELEVEMENT

ADAM HALL GMBH
Daimlerstrasse, 9

Dossier n°

A -----, le -----

DE – 61267 NEU ANSPACH
(Allemagne)

Signature + tampon

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 1.04.80 de la Commission Informatique et Liberté.

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

N° NATIONAL D'EMETTEUR

546560

NOM, PRENOMS ET ADRESSE DU CLIENT

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER

ADAM HALL GMBH
Daimlerstrasse, 9

DE – 61267 NEU ANSPACH (Allemagne)

COMPTE A DEBITER

Codes		N° de compte	Clé R.I.B.
Etablissement	Guichet		

NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ETABLISSEMENT BANCAIRE DU CLIENT

Dossier n°

A -----, le -----

Signature + tampon

NOTE

Prière de renvoyer la partie „Demande de Prélèvement“ à notre société à l'adresse suivante, en y joignant un obligatoirement un Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B) ou Postal (R.I.P) ou de Caisse d'Epargne (R.I.C.E.):

Adam Hall France
22 Impasse des Roseaux
F- 34660 COURNONTERRAL

La partie „Autorisation de prélèvement“, elle, doit être remise à votre banque, datée et signée.